

RW/931/2023/3350/10064/401

Lot 401

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	436	--
Volume grumes	65,902	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	66,902	m ³
Cube moyen	151	dm ³
Circonférence moyenne	45,275	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	44		32		33	
35	56	5,028	16	1,824	20	1,938
45	40		16		8	
55	78	20,556	11	3,963	4	1,404
65	40	12,520	3	0,897	2	0,458
75	17		-		1	
85	6		-		1	
95	3	12,794	-		-	0,759
105	1		1		-	
115	-	0,799	-	0,414	1	0,504
125	-		1	0,592	-	
195	-		-		1	1,452
Total grumes	285	51,697	80	7,690	71	6,515
Houppiers/Taillis	-		-		-	1,000